

Communiqué

La lutte contre la réforme des retraites se poursuit et s'amplifie !

Depuis le 5 décembre 2019, les ouvriers Dockers et l'ensemble des travailleurs des Ports français sont en lutte contre la réforme des retraites du gouvernement à l'appel de la Fédération Nationale des Ports et Docks CGT :

- 24 heures d'arrêt de travail le 5, le 10, le 12 et le 17 décembre,
- 4 heures d'arrêt le 30 décembre de 11h à 15h avec opération ports morts,
- arrêt des heures supplémentaires et shifts exceptionnels depuis le 9 décembre,
- travail dans le strict respect de la sécurité depuis le 30 décembre.

Les actions reconductibles depuis presque un mois sont justifiées par la régression sociale voulue par le Président des riches qui veut nous imposer, au-delà de la réforme des retraites, un choix de société à l'opposé de nos valeurs de solidarité et de progrès social.

Travailler plus longtemps avec une retraite de misère : c'est inacceptable d'autant plus pour une profession dont l'espérance de vie est écourtée de 8 ans.

Les vœux prononcés par le Président de la République ne sont pas de nature à calmer notre colère et notre détermination à poursuivre la lutte des classes que ce dernier renforce par ses orientations politiques socialement régressives.

La seule solution est le retrait du projet du Président afin de pouvoir apaiser les tensions et reprendre les discussions sur la base des propositions de la CGT.

Adresser le courrier à :

Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. Case 424 - 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 55 82 89 30 - Fax 01 55 82 89 29 - Mail : contact@portsetdocks.org

CCP Fédération Ports et Docks 2061 76 K Paris



Sans le retrait de la réforme des retraites du gouvernement, la Fédération Nationale des Ports et Docks CGT continuera de refuser toute discussion avec le secrétaire d'État chargé du transport Monsieur DJEBBARI qui s'est permis de tenir des propos considéré comme **irrespectueux** à l'encontre de notre organisation massivement représentative des Dockers et travailleurs des Ports français : **nous lui demandons de mesurer ses propos et d'arrêter de jeter de l'huile sur le feu.**

La Fédération Nationale des Ports et Docks CGT rappelle sa détermination à poursuivre la lutte par les modalités prévues pour les prochains jours :

- maintien de la suppression des heures supplémentaires et shifts exceptionnels,
- maintien du travail dans le strict respect de la sécurité,
- piquets de grève devant les 7 GPM les 6 et 7 janvier 2020,
- 24 heures d'arrêt de travail avec opération ports morts le 9 janvier.

La Fédération réunira ses instances le 8 janvier afin de fixer les modalités de lutte pour les semaines suivantes, sachant notre capacité à s'inscrire dans la durée.

La Fédération informe la presse qu'elle envisage en fonction de nos décisions collective du 8 janvier, d'organiser une conférence de presse le lundi 13 janvier après midi.

Enfin la Fédération tient, malgré toute la campagne médiatique orchestrée par le gouvernement et le grand capital, à féliciter et remercier fraternellement l'ensemble des ouvriers, des travailleuses et des travailleurs des Ports mais également l'ensemble des travailleurs des branches professionnelles pour leur sacrifice, pour le combat exemplaire qu'ils mènent pour la justice et le progrès social, pour un présent et un futur au service du peuple et non de la finance.

Montreuil, le 02 janvier 2020

Adresser le courrier à :

Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. Case 424 - 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 55 82 89 30 - Fax 01 55 82 89 29 - Mail : contact@portsetdocks.org

CCP Fédération Ports et Docks 2061 76 K Paris